

Réponse de La Poste à l'interpellation des mandatés CGT CNSST

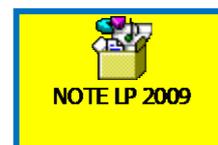
----- Message transféré -----

Sujet	Mesures canicule
Date	Tue, 25 Jun 2019 19:03:49 +0000
De	WIENER Florence

Bonjour à toutes et à tous,

La situation de canicule que nous traversons est exceptionnelle, par sa précocité et son intensité et je tiens à vous faire part des mesures prises pour les postiers à l'occasion de cet événement. Ces mesures visent, comme chaque année lors de telles circonstances, à préparer les équipes à faire face à une alerte météorologique en analysant la situation locale et les moyens disponibles et à agir rapidement dès l'alerte météorologique en mettant en œuvre les mesures de prévention adaptées.

Les mesures de prévention déployées par La Poste sont structurées autour de trois axes essentiels : les équipements collectifs et individuels, l'organisation du travail et les conseils apportés aux postiers. Un référentiel de mesures est développé dans la note relative aux situations climatiques extrêmes du 30 juin 2009 que vous trouverez ci-jointe.



Ces dispositions se déclinent en lien avec les CHSCT et les équipes de travail pour tenir compte :

- de la nature de l'activité,
- de la réalité de l'environnement de travail des personnes,
- des spécificités liées à certains équipements de travail,
- de la situation de santé des personnels.

Une attention particulière est portée aux personnes fragiles, aux personnels assurant des activités physiques et aux personnels travaillant à l'extérieur des locaux de La Poste.

Concernant les équipements collectifs et individuels :

- Le fonctionnement des équipements de ventilation, de rafraîchissement d'air, de climatisation, des fontaines à eau, brumisateurs et distributeurs de boissons est régulièrement vérifié.
- Des bouteilles d'eau, des brumisateurs ou des sacs isothermes sont mis à disposition des postiers.
- Des conseils d'utilisation des Staby en période de forte chaleur ont été diffusés.

Concernant l'organisation du travail, selon les situations :

- Un recensement des postes de travail particulièrement exposés aux contraintes climatiques est effectué, par exemple le traitement vrac, la présentation et les hors normes en PFC, et des mesures prises pour une rotation plus fréquente sur les différents chantiers

- Des mesures d'adaptation des horaires de travail sont prises à la distribution, en lien avec les représentants du personnel et les agents
- Des pauses plus régulières sont mises en place, dans des locaux adaptés comme les salles de repos ou de vidéocodage
- Les facteurs et livreurs sont contactés par leur établissement pendant leur tournée pour s'assurer de leur état de santé.
- Une surveillance spécifique et des mesures adaptées sont mises en place pour les personnes fragiles (sous surveillance médicale)
- La possibilité de recourir au télétravail lorsque la nature de l'activité et l'équipement du postier le permet a été rappelée.

Concernant les conseils apportés aux personnels, plusieurs supports ont été déployés en établissement pour sensibiliser les personnels à l'occasion de briefs ou de communications brèves. Les messages suivants sont développés :

- S'hydrater plus souvent et adapter son alimentation. Etre prudent, en cas de prise de médicaments.
- Porter des vêtements appropriés aux fortes chaleurs et adapter son rythme et les efforts de travail en fonction de sa propre tolérance à la chaleur.
- Ne pas hésiter à se faire aider (manutention) et signaler les dysfonctionnements dans les systèmes d'aération / ventilation / climatisation
- En cas de malaise, se reposer et alerter immédiatement l'encadrement

Chacun est également incité à être attentif aux autres pour déceler rapidement les signes ou symptômes d'un malaise et les signaler au management.

Chaque entité complète par ailleurs ces dispositifs par les mesures qui sont adaptées à sa situation géographique, à ses activités et bien entendu à la situation des personnes qui y travaillent.

La filière ressources humaines est mobilisée aux côtés de la ligne managériale pour permettre aux postiers de traverser au mieux cet épisode caniculaire.

Bien cordialement,

Florence WIENER

Directrice de la stratégie sociale et de la qualité de vie au travail
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES GROUPE